REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE LA JUSTICE

ANNEXE N° ...35

SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des relations avec le Citoyen
Référence :

Organisme : Ministère de la Justice

Domaine de la prestation : Constitution d'un dossier

Objet de la prestation : Attestation de classement sans suite

Conditions d'obtention
- Le prestataire doit avoir intérêt ou être partie à une plainte ou procès verbal classé sans suite soit par le parquet ou le juge d'instruction ou la chambre d'accusation

Pièces à fournir
- *demande simple* - *présenter la carte d'identité nationale* - *Timbre fiscal d'un dinar*

Téléchargé à partir de JurisiteTunisie http://www.jurisitetunisie.com/

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
- *Présentation de la demande* - *Vérification du dossier de l'affaire et la rédaction de l'attestation* - *Délivrance de l'attestation*	*- greffe du parquet du tribunal de 1er instance ou greffe du tribunal contonal ou greffe du juge d'instruction ou le greffe de la chambre d'accusation*	- *à l'instant*

Lieu de dépôt du dossier
Service : Greffe du tribunal concerné *Adresse : lieu du tribunal concerné*

Lieu d'obtention de la prestation
Service :même lieu de dépôt du dossier *Adresse : lieu du tribunal concerné*

Délai d'obtention de la prestation
à l'instant

Références législatives et / ou réglementaires
- *Code de procédure pénale* - *Décret n° 2568 du 25-12-95* - *Code des droits d'enregistrement et de timbre*

Téléchargé à partir de JurisiteTunisie http://www.jurisitetunisie.com/